

# Coup d'œil sur Juges 20

J.B. Rossier

30 décembre 1850

[Études Scripturaires 1 n° 3]

« En ce jour-là j'effectuerai contre Éli tout ce que j'ai dit touchant sa maison, en commençant et en achevant. Car *je l'ai averti* que je m'en allais punir sa maison pour jamais, à cause de l'iniquité, laquelle il a bien connue, qui est que ses fils et ses filles se sont rendus infâmes *et il ne les a point réprimés* »

(1 Sam. 3, 12, 13)

À peine introduits par Josué dans le pays de la promesse, les enfants d'Israël avaient commencé à désobéir à l'Éternel leur Dieu. Toutefois la voix de l'ange de Jéhovah les avait ramenés à la repentance. Ils pleurèrent en Bokim et sacrifièrent là à l'Éternel ; puis, étant rentrés chacun en son héritage, ils avaient servi l'Éternel pendant tout le temps de Josué et pendant tout le temps des anciens qui lui avaient survécu. Mais, une nouvelle génération s'étant levée, les enfants d'Israël s'étaient mis à servir les dieux des nations que l'Éternel n'avait pas dépossédées, afin d'éprouver par elles, s'ils garderaient la voie de l'Éternel pour y marcher comme leurs pères l'avaient gardée, ou non. Mais ils firent ce qui déplaît à l'Éternel pour L'irriter et la main de l'Éternel était contre eux en mal. La dureté du cœur de ce peuple était telle que, bien que l'Éternel eût pitié d'eux et leur suscitât, au plus fort de leur angoisse, des juges qui les délivraient, une fois le danger passé, ils ne voulaient pas même écouter ces juges, quoique l'Éternel fût avec ceux-ci, pendant tout le temps de leur ministère providentiel. « Et ils se corrompaient encore plus que leurs pères, ne diminuant rien de leur mauvaise conduite, ni de leur train obstiné » (chap. 2).

Nous voyons dans l'histoire d'Israël, depuis les sages-femmes d'Égypte [Ex. 1, 17-21] jusqu'à Esther, plusieurs cas où l'état du peuple était tel que le Seigneur devait employer la main d'une femme pour le juger ou pour le délivrer, afin de l'humilier en lui rappelant sa dégradation. De telles dispensations étaient bien propres aussi à ramener Israël vers Jéhovah, leur unique rocher et la corne de leur salut : « Quant à mon peuple, des enfants sont ses prévôts et des femmes dominant sur lui », disait Ésaïe à Israël qui, dans son égarement, « avait perdu la route de ses chemins » [És. 3, 12]. Au temps des Juges, la chute d'Israël était si profonde qu'un Barak ne voulait point marcher sans Debora. C'est pourquoi la prophétesse lui dit : « Je ne manquerai pas d'aller avec toi ; mais tu n'auras point d'honneur dans le chemin dans lequel tu iras ; car l'Éternel vendra Sisera en la main d'une femme » [4, 9].

La femme n'est-elle pas *destinée à être soumise à l'homme dont elle est l'aide, et à « gouverner son ménage » ?*

La mission des juges était accidentelle, c'est-à-dire, qu'elle était, comme celle des prophètes, en dehors des voies consacrées pour le gouvernement régulier de Dieu et destinée, dans Sa bonté, à ramener le peuple sous ce gouvernement. À l'époque dont parle le livre des Juges, la sacrificature était le vrai lien établi de Dieu entre Lui et le peuple dont Jéhovah était le roi. Plus tard, le ministère des juges et des prophètes étant devenu

insuffisant, et la sacrificature ayant perdu sa force par sa propre corruption et par celle du peuple, nous voyons une nouvelle économie surgir au milieu de tout ce désordre.

La royauté nous montre d'abord Saül comme type de l'Antichrist (Os. 13, 9-11 ; 1 Sam. 8, 7, 19, 22 ; 10, 19 ; 12, 1, 12, 19, 25), puis David et Salomon comme types de Christ. Sous ce nouveau régime, le grand sacrificateur se tenait devant l'oint de l'Éternel, c'est-à-dire, au fond, devant Christ. Au temps des Juges, « en ces jours-là, il n'y avait point de roi en Israël ; mais chacun faisait ce qui lui semblait être droit » (17, 6 ; 18, 1 ; 19, 1 ; 21, 25). L'insistance avec laquelle le Saint Esprit reproduit cette remarque, suffit pour nous faire comprendre quelle était la corruption de ce peuple charnel, dont chaque individu suivait les propres pensées de son cœur. Cette même remarque sert, pour ainsi dire, d'épigraphe au chapitre 19, où nous lisons l'horrible attentat de Guibha, dont les résultats furent si désastreux pour toute la famille de Jacob. Toutefois cet événement ne fut qu'une occasion pour manifester l'épouvantable corruption qui s'était accumulée jusque-là sous le régime du bon plaisir de chacun. Il est très important de remarquer que la source même de ce mal, la cause de ce régime était le mépris de la personne de Jéhovah, leur roi. « Une autre génération s'était levée après eux, laquelle n'avait point connu l'Éternel » [2, 10]. Ce mépris de *Sa personne* avait naturellement amené l'abandon de Ses ordonnances et de toutes Ses pensées. Cela fut pleinement manifesté un peu plus tard, lorsque Jéhovah dut dire à Samuel, alors juge et prophète : « Ce n'est pas toi, qu'ils ont rejeté ; mais **c'est moi** qu'ils ont rejeté, afin que je ne règne point sur eux » [1 Sam. 8, 7].

Un Lévite, un serviteur de Dieu, avait pris une concubine qui l'avait quitté après s'être prostituée. Il retourne chez elle, lui parle selon son cœur, passe les jours et les nuits à table, avec le père de cette femme, se met enfin tard en route et voulant éviter Jérusalem, habitée alors par des étrangers, il vient coucher à Guibha qui appartenait à Benjamin. Là il ne rencontre que l'inhospitalité de la part des enfants d'Israël, ses frères. Sa concubine y meurt, victime d'une brutalité et d'une impudicité qui dépassent même l'infamie de Sodome et de Gomorrhe : « Car une telle chose n'avait point été faite ni vue depuis le jour où les enfants d'Israël étaient montés du pays d'Égypte jusqu'à ce jour » [19, 30].

L'émotion d'Israël, à l'ouïe de ce forfait, était donc légitime ; il s'agissait de la gloire de Dieu au milieu de Son peuple et d'une occasion d'exercer la discipline fraternelle, dont ces temps de ruine et de désorganisation laissaient l'initiative à tout le peuple. « Prenez la chose à cœur, disait-on, délibérez et prononcez » [v. 7].

Il n'y avait pas encore quarante années que le sage et vaillant Josué avait agi suivant le Seigneur, dans un cas de discipline tout aussi important, quoique moins odieux dans ses détails. « Israël avait péché, ils avaient dérobé de l'interdit ; ils avaient menti et en avaient mis parmi leurs effets » [Jos. 7, 11]. Il fallait purger cet interdit et brûler les coupables, mais il était convenable de les reconnaître auparavant et de les mettre à part. C'est ce que Josué fit sans retard, mais aussi sans précipitation, sans accuser personne, mais laissant à chacun le temps de se reconnaître et de se débarrasser de toute influence de la chair, pour pouvoir se joindre, dans cet état, à ceux qui devaient agir. Josué fit tout cela dans la communion du Seigneur, selon la Parole de Dieu et pour Sa gloire. Il se leva de bon matin et fit un examen tranquille de toute l'affaire, jusqu'à ce que Acan, le seul vrai coupable, eût été saisi. Josué se conduisit *en père* dans cette triste et solennelle occasion : « **Mon fils**, dit-il à Acan, donne, je te prie, **gloire à l'Éternel**, le Dieu d'Israël et fais-**lui** confession ; et déclare-moi, je te prie, ce que tu as fait. Ne me le cache point ». Grâce à cette sagesse et à cet amour, toute l'affaire fut terminée, à la gloire de Dieu, pour le bien de tout le peuple et sans aucune fâcheuse conséquence. « Mais », dit la Parole au sujet de la génération nouvelle qui s'était levée dès lors, « mais eux ne faisaient pas ainsi » [2, 17]. La conduite de Josué (Jos. 7) forme, en tout point, un contraste avec celle d'Israël dans notre chapitre. Elle pourrait, à la rigueur, lui servir de commentaire. Nous allons cependant exposer brièvement la manière dont Israël procéda

au jugement de l'affaire de Guibha, afin d'en tirer, ensuite, quelques instructions assez générales pour être appliquées à chaque cas de discipline qui peut se présenter dans la maison de Dieu.

Versets 2, 11 et 17. Les onze tribus prirent d'abord la résolution de réduire leur armée de quatre cent mille combattants à un corps d'expédition de cent vingt mille hommes, nombre plus que suffisant pour agir contre les vingt-six mille sept cents combattants de Benjamin, dans le cas où, en s'adressant convenablement à cette tribu, elle aurait néanmoins voulu soutenir l'iniquité des habitants de Guibha. Cette résolution était, ce me semble, conforme à l'intention qui dicta l'ordre que Dieu donna à Gédéon au chapitre 7, verset 2, de notre livre. Il fallait compter sur le Seigneur, non sur la chair, et prendre cependant une attitude capable de faire réfléchir tout homme de la tribu de Benjamin, qui aurait été tenté de tenir, contre Dieu, le parti de ses frères prévaricateurs.

Versets 7 à 13. Israël ne marche pas uniquement avec Dieu et pour Sa gloire, dans un esprit de solidarité, de sacrifice, d'humilité et d'amour ; dans le sentiment, en un mot, de la terrible brèche qu'il va faire à la maison de Jacob. Ils disent **nous**, à l'exclusion de Benjamin, mais ils n'ont pas une seule pensée pour l'Éternel devant lequel ils étaient assemblés. L'orgueil national les domine et les empêche de laisser aux Benjaminites le temps de se reconnaître et d'entrer dans les pensées de Dieu au sujet de « la turpitude que Guibha avait commise en Israël ». Cette immense multitude agit sans discernement ; elle commence par porter des accusations, tandis qu'une plainte, exprimant nettement le désir que Benjamin s'occupât du cas pour séparer les coupables, aurait intéressé toute cette tribu à « donner gloire à l'Éternel, au Dieu d'Israël » : « **Livrez-nous** ces hommes, *filis de Bélia*<sup>[1]</sup>, disent-ils, afin que nous les exterminions ». Il n'y a pas là l'idée de maintenir *l'unité du peuple* et ses précieuses relations avec Dieu. Il n'y a pas l'esprit de lumière, de douceur, de fermeté, d'exhortation qui cherche à distinguer les vrais coupables d'avec les faibles et les ignorants ; qui donne à tous le temps et le désir de concourir à retrancher le mal, mais de ne juger les coupables qu'après les avoir entendus et rappelés à l'ordre. Ceux qui avaient péché devaient mourir, mais l'imprudence charnelle des onze tribus fit agir la chair des Benjaminites et causa non seulement la ruine de toute cette tribu, mais encore une brèche déplorable du côté du bon droit.

Le défaut d'amour et l'absence de l'esprit de sacrifice imprimèrent à l'énergie d'Israël un caractère qui eut pour effet de diviser la grande famille en deux camps : celui d'Israël assemblé comme un seul homme contre son frère ; celui de Benjamin où vingt-six mille guerriers prenaient la défense des sept cents coupables de Guibha. En Juda dominait l'orgueil national irrité, tandis que l'esprit de parti froissé unissait Benjamin dans le mal (v. 14-17).

L'intention d'Israël pouvait être bonne, sa cause légitime et même leur manière de s'y prendre, convenable en de tels temps ; mais l'absence des dispositions intérieures d'un cœur pénétré d'amour et d'humilité les rendit imprudents et les fit passer par une expérience pénible et douloureuse, quoique bénie dans ses résultats. Ils s'étaient assemblés à Mitspa devant l'Éternel, mais tout s'y passa comme si c'eût été un lieu ordinaire de rendez-vous. Là, ils écoutent les accusations, prennent des décisions, offensent Benjamin tout entier, puis ils s'irritent de ce que ce dernier ne veut point écouter leur voix. Ils étaient déjà organisés, armés, dénombrés, lorsqu'ils montèrent de Mitspa à Béthel pour consulter enfin l'Éternel ; c'est-à-dire qu'ils finissent par où ils auraient dû commencer. C'est pourquoi aussi, le ton de leur question se ressent des tristes dispositions de leurs cœurs, entraînés jusque-là par le courant de leurs propres pensées. Ils ne demandent pas grâce et pardon pour les coupables ; ils ne disent pas « *nous avons péché* » [Dan. 9, 5], comme Daniel, humilié pour tout son peuple, le disait à Babylone ; ils ne pensent pas même à demander que Dieu agisse pour que les coupables seuls soient exterminés. Ils ne disent pas : « *Irai-je contre mon frère Benjamin, ou m'abstiendrai-je ?* », mais ils

crient : « *Qui* de nous doit commencer à attaquer *les fils de Benjamin* ? ». C'est à qui commencera. Ce que l'on cherche là, c'est uniquement la permission de faire sa propre volonté et l'indication de la meilleure manière de s'y prendre pour ne pas manquer son but.

Alors Jéhovah répondit : « Juda d'abord ». Ces deux mots renferment toute la pensée du Seigneur sur cette affaire. Celui qui est en tête aura la première leçon.

Les vingt-six mille sept cents Benjaminites, entourés de quatre cent mille combattants, tuent vingt-deux mille de leurs agresseurs, sans perdre un seul homme de leur côté.

Une première expérience manquée ne décourage pas les vrais serviteurs, mais elle les humilie et les ramène sous la dépendance de Dieu. Israël se fortifia et reprit sa place de bataille, *après avoir pleuré* devant l'Éternel jusqu'au soir. Ils consultent Jéhovah, mais ici quel changement ! « *M'approcherai-je* encore pour combattre contre les fils de Benjamin, **de mon frère** ? ». Toute la question depuis son origine est soumise au Seigneur et c'était là réparer une grande partie du mal. On voit aussi percer un sentiment de solidarité et, en même temps, de fraternité dans ces mots, qui terminent leur question : « les fils de Benjamin, de mon frère ». L'Éternel n'avait pas encore épuré Ses ouvriers pour un pareil service, qui est peut-être le plus sérieux, si ce n'est le plus saint, et qui doit être le plus pénible de tous pour Ses serviteurs dans Sa maison. Il répond : « Retournez contre lui ». Il accorde son autorisation ; Il donne un ordre, si l'on veut ; mais Il n'y joint aucune promesse. Les voies d'Israël n'étaient pas encore bien réglées [Prov. 4, 26]. Toutefois Israël, déjà mieux disposé pour l'œuvre du Seigneur, perd quatre mille hommes de moins que dans la première rencontre et les circonstances demeurent extérieurement les mêmes. Ces deux expériences coûtèrent à Israël quarante mille hommes, c'est-à-dire juste le tiers des cent vingt mille, qui auraient été plus que suffisants pour châtier Guibha. Jusqu'ici le Seigneur s'était glorifié Lui-même **en** Israël, dans le but de le rendre capable d'être Son serviteur et afin d'être finalement glorifié **par** Israël.

La scène change tout à fait depuis ce moment. Ce n'est plus le peuple debout, les armes à la main, pleurant ses morts devant Guibha, mais on est retourné à Béthel chercher Dieu dans Sa maison. Il y a un complet dépouillement des propres pensées du cœur naturel et ainsi on est entré dans la communion du Seigneur. Un peuple, littéralement décimé et le front dans la poussière, ajoute le sérieux du jeûne à ses larmes précédentes. Quoique prêt à recommencer, Israël était revenu en arrière sous l'efficace puissante de la bonne odeur de l'holocauste et du sacrifice de prospérité, c'est-à-dire dans la jouissance du pardon et de l'exaucement. Ce sentiment était nécessaire pour une entreprise tentée en vue des droits de la magnificence de la sainteté de Jéhovah.

« En ce jour-là » paraît l'arche qui n'avait pas encore été mentionnée, et le petit-fils d'Aaron est à sa place entre Dieu et le peuple. La puissante présence de Dieu en grâce, reluit devant tous en lumière et en vérité, parce que les relations sont rétablies entre Jéhovah et toute la maison de Jacob, selon le conseil de l'Éternel. Ici, comme ailleurs, nous voyons le témoignage de Dieu (négligé de tous jusqu'à ce moment), mais le témoignage de Dieu, placé entre deux camps également égarés et qui divisent Son peuple. C'est Dieu Lui-même acceptant et approuvant ceux qui, n'écoutant plus que Sa voix, désiraient soumettre, en tout point, leur cœur et leur marche à Sa Parole. Dès ce moment, Israël agit dans un véritable esprit de service, se tenant prêt à faire la volonté de Dieu, selon les circonstances et quelque pénible qu'elle puisse lui paraître : *Dois-je sortir encore une autre fois...* ? Le pécheur est rappelé devant Dieu comme un frère, mais en exprimant, de plus, la possibilité et comme le désir qu'il fût laissé à lui-même. Telle était la disposition de Roboam dans le meilleur moment de son règne (1 Rois 12, 24). Et Jéhovah dit : « Sortez, car demain je veux le livrer en ta main ». Ses

serviteurs devenus spirituels et intelligents reçoivent l'assurance que Dieu travaillera avec eux à cette œuvre si douloureuse.

Dès lors le sort de tous ceux qui ne sont pas venus à Béthel devient semblable à celui des habitants d'Aï : « Et ils ne s'aperçurent pas que la ruine les atteignait. Et *Jéhovah battit* Benjamin devant les fils d'Israël », tellement qu'il ne resta ensemble que six cents hommes sur les mille six cents qui échappèrent d'entre les vingt-six mille sept cents guerriers de Benjamin. Ces derniers avaient eu le temps de se repentir en voyant, deux fois de suite, couler à grands flots le sang de leurs frères d'Israël. Cette leçon, donnée par le Seigneur à ceux qui combattaient pour Lui, devait certainement servir, dans Son conseil d'amour, à ramener ceux qui s'étaient élevés contre Lui.

Trente guerriers tombèrent encore parmi ceux avec lesquels l'Éternel combattait ; mais cet événement, dont Benjamin se prévalut à tort, contribua, sans doute, à garder l'Israël de Dieu dans une salutaire humilité.

Jusqu'à ce moment-ci Benjamin n'avait pas perdu un seul homme. Ceux mêmes de cette faible tribu qui avaient la main droite paralysée n'avaient pas manqué leur homme « d'un cheveu ». Chacun de leurs coups avait atteint l'armée du Seigneur avec la même certitude et la même puissance que la pierre lancée par la fronde du héros de Dieu contre le Philistin Goliath. Mais maintenant que tout est en règle dans le camp de Dieu, l'aveuglement et la ruine enveloppent les opiniâtres et les orgueilleux. Ils se fondent comme la neige à l'ardeur d'un soleil d'été.

Je suis convaincu que ces exemples s'appliquent à l'Église. Il ne peut être question de discipline que dans la maison de Dieu et sur les membres de Sa famille ; c'est pourquoi elle ne peut s'exercer que d'une manière spirituelle. On lapidait les coupables sous Moïse. Le bâton, l'épée, l'amende et la prison sont la discipline de la chair. La remontrance, l'exhortation, l'encouragement, la prière, le jeûne et l'humiliation forment la base de la discipline de l'Esprit.

On peut dire, d'une manière générale, que la négligence ou l'indifférence à l'égard de la personne de Christ, de Son œuvre et de nos relations avec Lui sont le principe et la cause de toute chute. Or, la discipline a pour mobile la gloire de Dieu et pour but capital le bien et le relèvement du membre ou de l'assemblée qui a péché. C'est pourquoi la discipline marche nécessairement avant le retranchement, ce dernier ne pouvant et ne devant avoir lieu, qu'après que le sujet dont on s'occupe s'est irrité et obstiné contre la vérité présentée avec amour et avec patience. Mais discipline et retranchement sont également deux **services** rendus à Dieu et à l'Église, auxquels personne ne doit mettre la main sans un esprit d'humilité, de dévouement et de sacrifice. Il est donc indispensable, dans les cas graves, que les frères se réunissent devant la face de Dieu et qu'ils n'agissent qu'après avoir clairement compris Sa volonté par l'Esprit, dans la Parole et dans la prière ; qu'après avoir ainsi reçu l'assurance que Dieu sera ouvrier avec eux.

Les pensées de Dieu se sont pas les nôtres [És. 55, 8], mais Il fait toutes choses **pour Sa gloire**. C'est pourquoi notre vie entière, ici-bas, n'est qu'une précieuse école pour nous apprendre à exercer dans la communion de Christ, « le jugement de Dieu et l'amour de Dieu ». En dehors de ces pensées et de cette communion, on court le risque d'engager les faibles et les ignorants à se joindre aux méchants. Ce serait les pousser au jugement, mais c'est, dans tous les cas, s'exposer certainement soi-même à de longues et dures expériences.

La gloire de Dieu ne sera pas anéantie par nos fautes, mais si nous ne prenons garde à notre responsabilité, nous ferons d'immenses pertes, comme cela est arrivé à Israël en Guibha. Nous risquerons de ne voir aucun fruit de nos efforts les plus persévérants, avant d'avoir été ramenés au dépouillement de nous-mêmes, à l'humilité et à l'amour, et cela quelquefois par le chemin le plus long et le plus pénible.

Veuille le Seigneur donner à tous Ses serviteurs un cœur ferme et zélé pour Sa gloire, plein d'amour pour les hommes qui périssent, mais surtout un cœur qui chérisse l'Église de Dieu, d'autant plus qu'il voit ses plaies ; un cœur qui cherche à ramener toutes les brebis autour du seul grand souverain pasteur Jésus Christ (Éz. 34, 4) !

---

1. ↑ C'est la traduction littérale ; on ne comprend guère pourquoi cette locution a disparu de nos versions françaises ; — de là vient qu'on est plus ou moins embarrassé quand on rencontre le mot *Béliar* dans le Nouveau Testament, où il est employé une seule fois, 2 Corinthiens 6, 15. Encore y a-t-il dans l'original *Béliar*, qui pourrait signifier *le dieu des forêts* (Faune). Mais c'est plutôt, je pense, une altération du mot hébreu *Béliar*, qui signifie proprement : *pas haut, pas noble* ; partant : *bas, ignoble* soit d'extraction soit de caractère, et de là *inutile, méchant*. Il s'emploie en parlant des hommes vicieux et du diable. On le trouve vingt-sept fois dans l'Ancien Testament, toujours rendu par quelque équivalent dans nos traductions. Ainsi : (*Version de Martin* puis *littéralement*) : Deut. 13, 13 : Quelques méchants garnements, « Des hommes, fils de Béliar » ; Deut. 15, 9 : quelque méchante intention, « une parole de Béliar » ; Jug. 19, 22 : hommes fort corrompus, « hommes, fils de Béliar » ; Jug. 20, 13 : ces méchants hommes, « hommes, fils de Béliar » ; 1 Sam. 1, 16 : une femme qui ne vaille rien, « une fille de Béliar » ; 1 Sam. 2, 12 ; 10, 27 : de méchants hommes, « des fils de Béliar » ; 1 Sam. 25, 17 : homme si grossier, « un tel fils de Béliar » ; 1 Sam. 25, 25 : homme de néant, « cet homme de Béliar » ; 1 Sam. 30, 22 : mauvais et méchants hommes, « mauvais et de Béliar » ; 2 Sam. 16, 7 ; 20, 1 : méchant homme, « homme de Béliar » ; 2 Sam. 22, 5 ; Ps. 18, 4 : les torrents des méchants, « les torrents de Béliar » ; 2 Sam. 23, 6 : les méchants, « (les) Béliar » ; 1 Rois 21, 10, 13 (bis) : deux méchants hommes, « deux hommes, fils de Béliar » ; 2 Chron. 13, 7 : imitateurs de la malice du démon, « fils de Béliar » ; Job 34, 18 : qu'il est un scélérat, « qu'il est un Béliar » ; Ps. 41, 8 : quelque action telle que les méchants commettent, « une chose de Béliar » ; Ps. 101, 3 : de chose méchante, « de chose de Béliar » ; Prov. 6, 12 : l'homme qui imite le démon, « l'homme de Béliar » ; Prov. 16, 27 : le méchant, « un homme de Béliar » ; Prov. 19, 28 : le témoin qui a un mauvais cœur, « un témoin de Béliar » ; Nah. 1, 11 : qui met en avant un méchant conseil, « un conseiller de Béliar » ; Nah. 1, 15 : les hommes violents, « les Béliars ».